



La retraite sportive

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 novembre 2022

=====

Étaient présents : BIDAUD Jean-Paul, BUSSON Marie-Jo, EPAUD Annick, FERRET Patrick, FOURNIER Françoise, FOURNIER Joël, GAZEAU Agnès, GRIMAUD Madeleine, MASSUYEAU Marie-Lise, MOULIN Jacques et PRAIN Marie-Ange

Étaient absents et excusés : CHAGNEAU Albert , et LE MASSON Pascal

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE

Pas de commentaires, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – REPAS DU 25 OCTOBRE – BILAN :

110 personnes participaient au repas, 106 repas avaient été réglés.

Recettes : 2 650 € - Dépenses totales : 3 239 €

Les participants ont été satisfaits.

Les musiciens : prendre soin de bien convenir de l'heure de fin du bal

Le matériel : demander la mise en place du parquet à la mairie sur la réservation, et ranger dans l'espace danse une fois le bal terminé,

3 – CONCOURS DE BELOTE DU SAMEDI 19 NOVEMBRE

Mise en place à partir de 9 H 30 (tables, lots..... etc.)

Pour les inscriptions, deux couleurs de feuilles :

- blanches pour numéros impairs
- vertes pour numéros pairs

Deux équipes aux inscriptions : 1) Marie-Ange et Marie-Jo

2) Jacques et Madeleine

Patrick s'occupe de la saisie informatique

Chacun devra ensuite participer à l'intendance, guidé par Marie-Lise qui est habituée.

Des tickets seront vendus 1 € pour les boissons et les gâteaux.

La vente commencera après les inscriptions.

– REPAS DU SOIR

42 personnes sont inscrites pour la tartiflette

Des nappes et serviettes seront prévues.

4 – SORTIE DU 25 NOVEMBRE à BRESSUIRE

11 personnes seulement sont inscrites.

La sortie aura cependant lieu, le car étant complété par des personnes de St Martin.

5 – VOYAGE DANS LES POUILLES (Italie du sud)

13 inscrits seulement

6 – SORTIE EN BRIERE

Elle aura lieu le jeudi 25 mai.

Des précisions seront fournies ultérieurement.

7 – VOYAGE A ANNECY du 11 au 16 septembre 2023

Coût : environ 800 €

Inscription auprès de Marie-Ange PRAIN entre le 2 et le 30 janvier, avec un premier acompte de 250 €

- Paiement en 3 fois

En ce qui concerne les voyages, le Conseil d'Administration décide de les réserver en priorité aux adhérents. Pour les non adhérents, une liste sera établie et suivant les places qui resteront, ils seront pris dans l'ordre d'inscription

8 – PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Bal du jeudi 1er décembre** : il est prévu à la MTL (grande salle), le bar du foot est mis à disposition et la MTL 1 pour les joueurs de cartes. Mise en place le jeudi matin (heure à définir). Les consommations sont gratuites.

- **Concours de belote interne du vendredi 9 décembre** : lot (étude boudins blancs en cours). Le tarif sera de 8 euros, les consommations sont gratuites.

9 – PROJET ROUANS DE BOULES

M. le Maire a répondu par courrier sur le projet des rouans attenant à la Maison du Temps Libre, il donne son accord et nous serons associés à l'étude et la réalisation du projet,

Il confirme la réservation ferme des salles MTL1, Grande Salle et Bar du Foot pour les 4 bals prévus de décembre à mars,

10 – RETRAITE SPORTIVE

Le Président a participé à l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

La cotisation (part départementale) augmentera d'un euro la saison prochaine, la cotisation nationale augmentera également (montant non défini à ce jour);

L'organisation de la Fédération Nationale va progressivement être modifiée : mise en place d'un nouveau système informatique, accès de chaque membre à ses données, lien direct des clubs avec la Fédération Nationale, absence de demande de certificat médical pour la prochaine saison, lien renforcé avec le département par l'intermédiaire du Comité Départemental Olympique et Sportif dont mise en place de moyens humains et de stratégie de développement des équipements structurants (mutualisation des salles de sport entre les communes)

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 11 JANVIER 2023

La secrétaire,

Marie-Jo BUSSON

Le président,

Jean-Paul BIDAUD